



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de CHEYNE (Michelle), COOPER (Barbara T.), ROBARDEY-EPPSTEIN (Sylviane), MARTIN (Roxane), « Chronologie (1811-1814) », *Mélodrames*, Tome V, volume I, 1811-1814, PIXERÉCOURT (René-Charles Guilbert de), p. 13-15

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10554-1.p.0013](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10554-1.p.0013)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## CHRONOLOGIE (1811-1814)

- 1811 Au début de l'année, Pixérécourt écrit une comédie-folie en 3 actes, *Dulcinée du Toboso, ou le Chevalier de la triste figure*, qui ne sera jamais représentée. Le manuscrit est conservé dans les archives de l'auteur. Le 27 janvier, représentation à Varsovie de *Marguerite d'Anjou* sous le titre *Malgorzata z Andegawii, królowa angielska* (*Marguerite d'Anjou, reine anglaise*, traduction d'Aleksander Chodkiewicz). Le 23 mars, première représentation au Théâtre Impérial de l'Opéra-Comique du *Berceau*, divertissement en un acte à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Geoffroy, dans le *Journal de l'Empire*, rend ainsi compte de la pièce : « L'Opéra-Comique est le premier des grands théâtres qui se soit emparé de ce précieux sujet qui enflamme la verve de tous les poètes. M. Pixérécourt les a tous devancés par son empressement ; il a le premier présenté à ce théâtre une pièce en état d'être jouée, deux jours après l'heureux événement. [...] L'ouvrage a fait grand plaisir, et n'avait pas besoin pour réussir des privilèges du sujet. Les couplets sont ingénieux, frais et brillants ; l'esprit et le sentiment s'y réunissent. » Du 15 juillet au 5 août, rédaction du *Précipice, ou les Forges de Norvège*. Le 30 octobre, première représentation du *Précipice, ou les Forges de Norvège*, mélodrame en 3 actes, au théâtre de la Gaîté. La pièce avait été autorisée le 14 octobre par les censeurs.
- 1812 Parution, à Amsterdam, chez l'éditeur Gartman, de *Clara en Seraphina, of de spelonk op het eiland Majorka* (*Clara et Séraphina, ou la Caverne de l'île de Majorque*), mélodrame d'après *la Citerne* par C. Al. Van Ray. La même année paraît, toujours à Amsterdam, une adaptation du *Précipice, ou les Forges de Norvège* sous le titre *De Afgrond, of de Smederijen van Noorwegen* (*Le Gouffre, ou les Forges de Norvège*), par D. J. Kamphuisen. Au mois de mars, Pixérécourt écrit *Le Fanal de Messine*.

Le 6 mars, le Théâtre national de Varsovie donne une représentation des *Ruines de Babylone*, traduites en polonais par Józef Pawlowski sous le titre *Ruiny Babilonu czyli Zaida i Giafar*.

Le 22 mai, *Le Fanal de Messine* est examiné par le bureau de la censure qui, semble-t-il, exige le remaniement du 3<sup>e</sup> acte. Le permis de représenter sera accordé au théâtre de la Gaîté le 16 juin.

Le 23 juin, première représentation au théâtre de la Gaîté du *Fanal de Messine*, mélodrame en 3 actes.

Le 1<sup>er</sup> juillet, Pixérécourt commence la rédaction du *Petit Carillonneur, ou la Tour ténébreuse*. La pièce sera achevée le 24 septembre.

Le 16 octobre, *Le Petit Carillonneur* est examiné par les censeurs, qui exigent quelques modifications. Le permis d'afficher et de représenter sera accordé au théâtre le 23 novembre.

Le 24 novembre, première représentation au théâtre de la Gaîté du *Petit Carillonneur, ou la Tour ténébreuse*, mélodrame en 3 actes.

1813 Entre le 27 juin et le 12 août, rédaction du *Duc de Bourgogne, ou la Lorraine sauvée*.

Le 14 août, *Le Duc de Bourgogne, ou la Lorraine sauvée*, devenu *Charles le Téméraire, ou le Siège de Nancy* est soumis à l'examen des censeurs, qui interdisent sa représentation.

En septembre, reprise de *La Citerne* au théâtre de la Gaîté.

Le 7 décembre, première représentation de *L'Ennemi des modes, ou la Maison de Choisy*, comédie en 3 actes et en prose, au Théâtre de S. M. l'Impératrice (Odéon). La pièce est mal reçue par la critique.

1814 Le 1<sup>er</sup> janvier, Pixérécourt est nommé inspecteur dans l'administration des Domaines (Archives de la direction de l'Enregistrement et du Timbre de la Seine).

Le 7 janvier, représentation à Lviv (Ukraine) de *La Femme à deux maris* sous le titre *Przeznaczenie, czyli Zona dwoch mezoów* (*Destinée, ou la Femme à deux maris*, traduction de Dominik Jakubowicz).

Du 1<sup>er</sup> mars au 28 mai, rédaction du *Chien de Montargis, ou la Forêt de Bondy*. La pièce sera autorisée par le bureau de la censure le 4 juin, jour de promulgation de la Charte constitutionnelle par Louis XVIII.

Le 18 juin, première représentation au théâtre de la Gaîté du *Chien de Montargis, ou la Forêt de Bondy*, mélodrame historique en 3 actes.

Le 10 août, *Charles le Téméraire* est de nouveau soumis à l'examen de la censure et examiné selon les lois nouvelles promulguées sous la première Restauration. Cette fois-ci, la pièce est autorisée.

Le 30 septembre, *Le Chien de Montargis* est représenté au Théâtre Royal, à Covent Garden (Londres), sous le titre *Murder Will Out, or The Dog of Montargis* (traduction de William Barrymore). Le succès attise la concurrence des théâtres londoniens qui proposent d'autres adaptations du *Chien de Montargis*, jouées ensuite dans différentes villes des États-Unis.

Le 26 octobre, première représentation au théâtre de la Gaîté de *Charles le Téméraire, ou le Siège de Nancy*, mélodrame historique en 3 actes. Jouée jusqu'en mars 1815 puis bannie pendant les Cent-Jours, la pièce sera reprise avec succès un mois après le retour des Bourbons sur le trône.

En novembre, représentation au théâtre d'Amsterdam du *Chien de Montargis*, sous le titre *Hondentrouw, of de Moord in het woud van Bondy* (*La Loyauté des chiens, ou le Meurtre dans la forêt de Bondy*, traduction de C. Vreedenberg).

Dans son numéro du 20 décembre 1814, *Le Nain jaune, ou Journal des arts, des sciences et de la littérature* prend clairement parti dans « la guerre des Classiques et des Romantiques » par la voix de son rédacteur, Louis-Augustin-François Cauchois-Lemaire, dit Lemaire, qui écrit : « Considérant encore qu'il existe, dans différentes parties de la France, et à Paris, au sein même de l'Institut, des poètes dramatiques et des écrivains philosophes, moralistes et religieux qui sont en butte à toutes sortes de vexations, d'humiliations et de tortures à cause de la courageuse fermeté avec laquelle ils refusent de plier la tête sous le joug des classiques ; [...] que les œuvres romantiques des sieurs Guilbert Pixérécourt, Caignez [*sic*], Hubert, de Koch, etc., sont reléguées honteusement sur les remparts, entre les tréteaux des farceurs Bobèche et Galimafrée et les phénomènes et monstruosité de toute espèce ; [...] sont convenus des articles suivants [dont le premier] : Les hautes puissances littéraires contractantes prendront le titre de *Confédération romantique*, et auront pour devis et épigraphe : *Mort aux classiques.* »